

Bulletin d'information

de l'Association des auditeurs de l'Institut des hautes études
de défense nationale en Aquitaine

Au sommaire de ce numéro

**Retour sur les grands
incendies de Gironde et des
Landes cet été**

1

Lettre du président

2

**Actualité et veille stratégique
de l'IHEDN**

3

**International : La Cité inter-
nationale de la langue
française**

4

**National : Le Prix Photo
Sergent Sébastien Vermeille
2026**

5

**Région : La 2^e Journée défense
& économie ; Conventions du
trinôme économique en
Gironde et en Lot-et-Garonne ;
Fonds inter-régional défense-
souveraineté ; Relèves de com-
mandement de l'OGZDS Sud-
Ouest et BA204 ; Restitution de
travaux du CESDA 2025-2026 ;**

6

**Armement et économie de
défense : La cybersécurité vue
du droit**

16

Livres et expositions

18

**Directeur de la publication et
coordination éditoriale**

Jean-François Morel

Webmaster Catherine Bergero

<https://associations-auditeurs-ihedn-aquitaine.fr>

- archives des bulletins
- revues de presse d'André Dulou
- événementiel
- vie et activités de l'Association



« Pompiers du climat ? »

**Entretien avec Benoît Isner, chef du centre de
secours de Langon-Saint-Macaire et référent
départemental de l'unité drone**

Dans notre région, la saison des feux de forêt a débuté particulièrement tôt cette année, dans le contexte d'une suite inédite de canicules, qui a généré une sécheresse sévère et une grande vulnérabilité de la végétation.

Avant même l'incendie majeur qui s'est déclaré le 22 juillet 2026, les sapeurs-pompiers étaient déjà fortement mobilisés, avec le prépositionnement ou l'engagement de plusieurs *groupes feux de forêt* dans le massif, afin de faire face à un risque très élevé.

Dans ce contexte, Benoît Isner, qui est aussi membre du comité directeur de notre association, a été amené à intervenir avec une double responsabilité : celle de chef du centre de secours principal de Langon-Saint-Macaire, dans le sud-est de la Gironde, et celle de référent départemental de l'unité drone.

Ces deux fonctions l'ont conduit à vivre cet événement sous plusieurs angles : la gestion opérationnelle sur le feu, la coordination d'une spécialité drone très sollicitée, ainsi que la gestion des personnels et le maintien de la capacité opérationnelle de son centre de secours.

suite page 6

↑ Un Canadair bombardier d'eau largue son chargement sur la forêt girondine, en appui des unités des pompiers qui luttent au sol contre l'incendie qui fait rage.
© Marine nationale/BMP Marseille/Corentin Charles (aimable autorisation).

La lettre du président

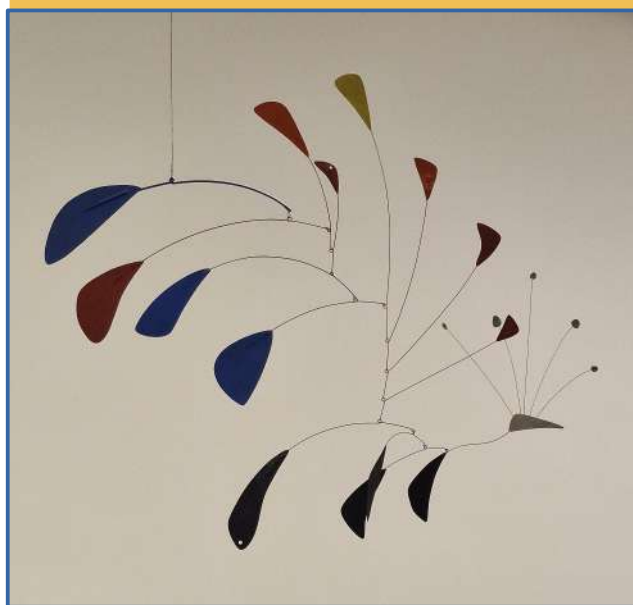
Équilibres instables

Les incendies d'une ampleur inédite, en Gironde et dans les Landes, ont marqué l'été d'un vrai traumatisme. Comme des milliers de personnes, des membres de notre association ont été évacués et certains même sinistrés.

Dans cette crise, notre réseau a servi de base pour s'enquérir de la situation et des besoins de nos camarades, mais aussi pour participer bénévolement au vaste élan de solidarité qui s'est spontanément produit dans les départements concernés. Au-delà, d'autres ont pu s'y associer sous d'autres formes, comme des dons financiers ou matériels pour celles et ceux qui ont tout perdu en quelques instants.

Certains de nos membres ont été engagés à titre professionnel. A cet égard, ce numéro propose un entretien exceptionnel avec Benoît Isner, officier pompier et membre de notre comité de direction, qui avait déjà été engagé dans la lutte contre les grands feux de l'été 2022. Son témoignage éclaire sur ses différentes fonctions, l'état d'esprit et le dévouement remarquables des équipes engagées dans la lutte et l'apport précieux des bénévoles. Il apporte, à son niveau, une vraie plus-value à la connaissance du travail et de la polyvalence de ces personnels.

Il dit aussi pourquoi, pour les pompiers, nous ne sommes pas encore entrés dans la phase de l'après-feu. Cela n'empêche pas de **commencer la réflexion sur les premiers enseignements de cette catastrophe qui aurait pu se révéler encore bien pire.**



↑ *Peacock* par Calder, 1941, Exposition Calder. *Rêver en équilibre*, Fondation Louis Vuitton. Calder offrit cet assemblage à Jean-Paul Sartre qui publia *Les mobiles de Calder* cinq ans plus tard. L'incertitude, la fragilité des équilibres et les effets non maîtrisés du climat caractérisent notre monde aujourd'hui. © Photo JFM

C'est dans cet aspect que notre association a certainement un rôle à jouer, en tant que telle.

Les énormes incendies de cet été se sont inscrits dans une suite inédite de canicules qui ont grandement fragilisé la végétation. Beaucoup ont alors pris conscience des effets du changement climatique, de l'adaptation qu'il nécessite mais aussi des mesures d'atténuation qu'il est souhaitable de prendre à plus long terme à titres individuel et collectif.

Des dispositions sont aussi examinées en termes de moyens humains et matériels, d'aménagement du territoire et d'organisation publique à différents niveaux.

Ce type de réflexions avait déjà commencé au sein de notre association : le *Séminaire d'actualité stratégique* de novembre 2025 avait initié l'appel à un expert de l'environnement. De même, l'étude 2025-2026 de notre comité d'études et de recherche a porté sur un thème maritime sous l'angle du changement climatique (cf. Bulletin de juillet 2026).

Nous pouvons aller plus loin dans ce domaine de sécurité qui entre dans nos missions, par nos conférences, événements et séminaires, nos actions dans les domaines du trinôme académique et du trinôme économique, et par nos travaux dans le cadre de l'UNION-IHEDN.

Plus généralement, ces réflexions nous parlent aussi de la fragilité des grands équilibres du monde, menacés à la fois par l'affaiblissement du multilatéralisme, par le comportement de grandes puissances, marqué par le fait accompli, notamment par la force, et par les effets parfois très violents des éléments naturels.

Dans *Le rivage des Syrtes*, où apparaît une forme de résignation face à un futur incertain, Julien Gracq écrit : « *Le rassurant de l'équilibre, c'est que rien ne bouge. Le vrai de l'équilibre, c'est qu'il suffit d'un souffle pour tout faire bouger* ». Dans un monde qui devient *caldérien*, tout l'enjeu est la maîtrise de l'action dans un équilibre aussi instable.

Jean-François Morel

La plume & le bouclier

La série d'été de l'IHEDN

Une belle série d'épisodes à lire et à écouter est proposée sur le site de l'IHEDN : des voix historiques à l'IHEDN, l'école de la stratégie, la société française.

Sont ainsi notamment convoqués :

- Jacques Ellul (cf. aussi l'article dans notre Bulletin de septembre 2025),
- le général André Beaufre (cf. aussi les notes de conférence du général Hervé Pierre à Bordeaux dans notre Bulletin de juin 2026),
- le général Charles de Gaulle (cf. aussi le double film d'Antonin Baudry actuellement en salle),
- Françoise Giroud, qui s'exprime en 1969 sur le rôle de la presse écrite, alors que se déploient concurremment la radio et la télévision,
- Raymond Aron, qui observe l'articulation entre politique et stratégie et s'interroge sur la possibilité d'une coalition continentale européenne,
- l'amiral Raoul Castex (le premier directeur, cf. aussi notre Bulletin de janvier 2026),
- le président John F. Kennedy qui reçut les auditeurs de l'IHEDN à la Maison Blanche en mars 1963 et Léopold Sedar Senghor qui s'est exprimé à l'IHEDN sur « l'âme noire » en 1960.

« Ce qui ne transite pas par la matière imprimée reste toujours assez vague, flou, incertain » (Françoise Giroud)



Ces réflexions, inscrites dans leur époque, résonnent toutefois de multiples façons dans la nôtre : la pertinence des alliances internationales, les effets de nouvelles technologies susceptibles de transformer la société, l'hybridité des menaces contemporaines et la manipulation de l'information, en particulier.

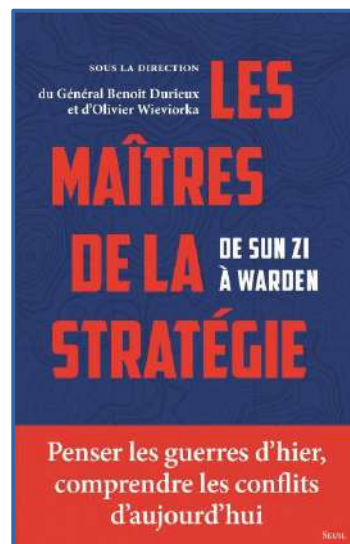
← Pour aller plus loin en revisitant les stratèges, la revue *Guerres & Histoire* a publié cet été un hors-série sur 22 *grands penseurs de la guerre*, à terre, en mer ou dans les airs.

Il reste l'espace et, précisément, le numéro s'interroge sur qui pensera la stratégie spatiale et pourrait devenir le « *Mahan de l'espace* ».

→ Pour pousser encore plus loin dans ce domaine, nous rappelons cet ouvrage d'un ancien directeur de l'IHEDN, conjointement avec un éminent historien. Machiavel, Guibert, Poirier, Galula..., ce ne sont pas toujours les mêmes penseurs (cf. notes de lecture dans notre Bulletin de mars 2025).

Il apparaît notamment que les grands stratèges ont été souvent peu écoutés ou ont eu du mal à être reconnus et se sont parfois trompés. En tous cas, on constate que la guerre finit souvent par échapper à ses promoteurs et que la victoire militaire ne suffit généralement pas à apporter la paix.

Au vu du contexte de notre époque, ces aspects semblent en effet intemporels.



INTERNATIONAL

L'Ordonnance de Villers-Cotterêts

C'était au mois d'août de l'an 1539



La Cité internationale de la langue française a été inaugurée en 2023 dans les lieux mêmes où fut conçue l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, le plus ancien document normatif encore en vigueur de nos jours.

La Cité propose une forme de voyage dans le temps et dans l'espace, dans un mode très interactif, qui montre à la fois la diversité des expressions et l'évolution continue de cette langue française si vivante.

Le parcours aborde les dimensions culturelle, historique et sociale de la langue française, mais traduit aussi le fait qu'elle soit **un sujet éminemment politique, que ce soit dans un cadre national ou international.**



La large dissémination de la langue française dans le monde est frappante. **Elle ne partage ce statut de « langue-monde » qu'avec l'anglais, l'espagnol, le portugais et l'arabe,** du fait de de son histoire – entre explorations et colonisations – et du rayonnement de sa littérature et de ses arts.

En retour, le parcours montre que sa cohabitation avec d'autres langues l'a métissée de mots, d'expressions et d'accents avec une créativité sans cesse renouvelée.

En fait, la norme n'a empêché ni la diversité ni les usages, mais elle les accompagne.

Si au Canada, la langue française est une composante identitaire, elle s'est imposée, notamment en Afrique et en Asie, comme un élément de domination coloniale. **Mais elle a aussi fourni de fait à ces peuples un instrument d'émancipation.** C'est pourquoi l'auteur algérien Kateb Yacine a notamment parlé de « *butin de guerre* » en parlant de la langue française.

Pour l'ancien président sénégalais Abdou Diouf, « *la langue française appartient à toutes celles et à tous ceux qui ont choisi de l'apprendre, de l'utiliser, de la féconder aux accents de leurs cultures, de leurs imaginaires, de leurs talents* ».

Jean-François Morel



François Ier, roi de France en armure par Louis Claude Vassé, 1756. Il appuya un mouvement qui fit d'abord du français une langue nationale. © JFM

Prix photo *Sergent Sébastien Vermeille* 2026

Créé en 2013, le *Prix photographique Sergent Sébastien Vermeille* rend hommage à un photographe du SIRPA Terre, « mort pour la France » en Afghanistan, dans l'accomplissement de sa mission.

Ce Prix honore chaque année des photographes qui saisissent avec authenticité et humanité la réalité de l'engagement militaire au sein de l'Armée de terre.

Cette année, le Prix, qui comprend trois catégories, a été décerné par le chef d'état-major de l'Armée de terre au mois de juillet.



©Sylvia Borel

← Prix de la meilleure photographie :

Sylvia Borel

La maîtrise du froid, la précision du geste.

↓ Prix du meilleur photoreportage :

Adrien Culatti

La Légion est notre patrie.



©Adrien Culatti



©Cyrille Jean

← Prix spécial du partenaire :

Cyrille Jean

Sur un tir CAESAR à Djibouti.

RÉGION

Entretien avec Benoît Isner, chef du centre de secours de Langon-Saint-Macaire et référent départemental de l'unité drone (suite)

suite de la page 1

Quelle part avez-vous prise dans la lutte contre les incendies, d'une ampleur considérable dans notre région cet été ?

Lorsque l'incendie s'est déclaré, il concernait initialement un groupement voisin du mien. Je n'étais donc pas directement engagé, mais très rapidement, le feu a pris une ampleur exceptionnelle.

J'ai été engagé dès la deuxième nuit, avec deux unités drone, afin d'en assurer la coordination. Pour des raisons de sécurité aérienne, l'utilisation des drones est principalement réalisée de nuit, lorsque les moyens aériens habités doivent cesser leurs rotations.

Sous un ciel assombri par l'incendie, un avion Dash largue un produit retardant. Au sol des véhicules du SDIS des Landes.

© SDIS33 (aimable autorisation)



Cette nuit-là reste particulièrement marquante. Une levée de vent a entraîné une très forte reprise d'activité de l'incendie. Malgré mon expérience des feux de forêt, notamment celle de la saison 2022, j'avais rarement observé une telle violence d'un incendie en pleine nuit, associée à une vitesse de propagation aussi importante.

Devant le feu, le véhicule d'un télépilote de drone en vol (à droite). © Equipe drone SDIS33



Par la suite, j'ai alterné entre plusieurs missions. Assurer la coordination nocturne des équipes drone engagées sur l'incendie, avec des renforts drone venus d'autres départements ; continuer à suivre la situation de mon centre de secours de Langon-Saint-Macaire ; assurer aussi la fonction d'officier aéro embarqué à bord d'un hélicoptère de la Sécurité civile, pour contribuer au guidage et à la coordination des moyens aériens, tout en veillant à la sécurité des personnels engagés au sol.

Cela incluait le guidage des avions Air Tractor [monomoteurs bombardiers d'eau] turcs et suédois, engagés lors de la phase de surveillance active du chantier, afin de traiter les reprises de feu et éviter de nouvelles propagations.

Comment avez-vous vécu, avec vos équipes, cette période particulièrement exigeante ?

J'avais déjà connu les grands incendies de 2022 en Gironde. Pourtant, lors des premiers jours de celui-ci, j'ai trouvé le feu encore plus violent et surtout extrêmement rapide dans sa progression.

Ce qui m'a également marqué, c'est l'état d'esprit des personnels. Tous les sapeurs-pompiers que j'ai pu côtoyer avaient cette même volonté d'aller au bout de la mission et de vaincre le feu.

L'engagement individuel et collectif a été considérable.

Un télépilote de drone réalise une surveillance de lisière active.

© Equipe drone SDIS33





Un monstrueux pyrocumulonimbus s'est formé et a généré ses propres vents tourbillonnants, compliquant considérablement les opérations des pompiers. © SDIS33 (aimable autorisation)

Il faut toutefois garder à l'esprit que pendant l'engagement de plusieurs centaines de personnels sur cet énorme incendie, le reste du département continuait à être soumis à un risque *feux de forêt* extrêmement important.

Il fallait donc maintenir des moyens disponibles afin d'intervenir très rapidement sur tout nouveau départ de feu et empêcher qu'un deuxième incendie majeur puisse se développer.

Dans le même temps, l'ensemble des missions quotidiennes des sapeurs-pompiers devait continuer à être assuré : secours à personnes, accidents, incendies urbains et toutes les interventions habituelles au profit de la population. Cette succession d'engagements, de gardes et de nuits opérationnelles a nécessairement généré une fatigue importante, aussi bien physique que mentale.

Dans ce contexte, j'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur mes adjoints, aussi bien au sein de l'unité drone qu'au centre de secours de Langon-Saint-Macaire.

Leur rôle a été essentiel pour permettre de tenir dans la durée, tout en conservant les effectifs nécessaires pour répondre au risque courant.

Il faut également souligner le rôle essentiel de toute la chaîne logistique sur le terrain, et notamment l'investissement des bénévoles.

Leur présence pouvait paraître moins visible que celle des personnels engagés sur le feu, mais elle a contribué très concrètement à améliorer nos conditions de vie et donc notre capacité à tenir la longueur.

La continuité de la présence au feu doit beaucoup à la chaîne logistique professionnelle et bénévole.
© SDIS33 (aimable autorisation)



Comment s'organise la gestion de l'après-feu et le retour d'expérience de ces sinistres d'une ampleur inédite dans notre région ?



↑ Des milliers d'hectares d'arbres calcinés sous lesquels le feu peut encore couvrir pendant des mois. © AA IHEDN AQUITAINE

Il est encore un peu tôt pour véritablement parler « d'après-feu ». Sur cet incendie, une phase de retour d'expérience (RETEX) sera organisée à différents niveaux et permettra d'analyser ce qui a fonctionné, les difficultés rencontrées et les enseignements que nous pourrions tirer d'un événement d'une telle ampleur.

Au niveau de l'unité drone, ce travail sera particulièrement intéressant du fait de l'importance inédite du dispositif mis en place, de l'accueil de nombreux renforts extra-départementaux et internationaux et de la coordination simultanée de plusieurs unités.

Mais simultanément, la phase opérationnelle se poursuit : surveillance des points chauds et des reprises potentielles et surtout, la saison des feux de forêt est encore loin d'être terminée. C'est là notre double enjeu.

Propos recueillis par Jean-François Morel

Bulletin AA IHEDN AQUITAINE, septembre 2026

« Faire territoire » pour répondre à la guerre économique

2^{ème} Journée défense et économie, à Bordeaux le 17 juin 2026



Notre association a organisé, dans le cadre du trinôme économique, la 2^{ème} *Journée Défense et économie*, à l'École nationale supérieure des arts et métiers de Bordeaux, le 17 juin 2026.

← Ouverte par notre président Jean-François Morel, cette deuxième édition a mis en lumière **notre rôle de lieu de débat et d'identification des enjeux pour notre région dans le domaine de l'économie et la défense**. L'objectif était de tracer l'évolution générale des marchés de défense, d'identifier les défis de ressources humaines, de mettre en lumière certains aspects de la guerre économique, ainsi que les contraintes et enjeux en Nouvelle-Aquitaine, en croisant institutionnels, chercheurs, praticiens, formateurs et financiers.

→ Le président de la Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux-Gironde Patrick Seguin a estimé que **« l'économie n'est pas seulement un instrument de croissance, mais aussi un outil de puissance et de résilience »**.

Les enjeux sont importants car c'est dans notre région qu'il existe le plus d'entreprises par nombre d'habitants. On en recense 115 000 au total en Nouvelle-Aquitaine et c'est au niveau local que s'opèrent les recrutements et que se nouent beaucoup de marchés.

Pour Patrick Seguin, **« les défis sont d'attirer et de former les talents, de décroiser les mondes et de renforcer les coopérations »**.



← La colonel Nathalie Papp, de l'état-major de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, a rappelé les enjeux du point de vue des Armées.

Celles-ci sont notamment le 1^{er} acheteur public en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit généralement de **continuer à rapprocher les mondes de la défense et de l'économie dans la période que nous vivons, de diffuser l'esprit de défense**, d'accompagner les conjoints de militaires et de faciliter l'insertion professionnelle de ceux qui quittent l'uniforme.

↓ Directrice de la recherche, de l'enseignement supérieur et du transfert de technologie de la région Nouvelle-Aquitaine, Carole Doucet a rebondi sur le souhait exprimé **« d'attirer les talents »** et posé les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Sur 30 ans, l'investissement de la Région est d'environ trois Mds €.

Cela a structuré les laboratoires de recherche, les centres de technologies, le Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine (CESTA) du Commissariat à l'énergie atomique, en particulier.

Il en résulte des pôles d'excellence – sciences humaines et sociales, chimie et matériaux, numérique et quantique, photonique et énergie, environnement et ressources... – qui ont modifié le paysage national.

Dans ce contexte, **« les sujets défense ont imprégné les appels à projets »** (céramiques, alliages, lasers de puissance, cyber-sécurité, spatial, drones, composites...).



→ Chargée de recherche à la chaire *Économie de défense* de l'IHEDN, Eva Szego observe la fragmentation des marchés de défense en Europe. Le continent représente 20 % du marché mondial de défense (avec le Royaume-Uni), marqué par des niveaux de concurrence différents suivant les domaines.

Elle estime que « l'émergence de nouveaux acteurs [New Defence] incite à la redéfinition des politiques industrielles ».

Dans le contexte international tendu, il apparaît un changement d'attitude des banques, souvent assez réticentes jusque là au financement de projets dans le domaine de la défense.



← « Il importe de donner du sens aux études et le sens de l'engagement aux étudiants », estime Michael Marion, référent Défense et MCO aéronautique de l'École Nationale Supérieure en Performance industrielle et Maintenance Aéronautique (ENSPIMA, Bordeaux-INP).

La 6^{ème} école d'ingénieurs publique participe au Cycle Jeunes IHEDN annuel dont notre association est maître d'œuvre, pour contribuer à sensibiliser les futurs ingénieurs à la géopolitique et aux questions de sécurité au sens large.

→ « L'Agropole d'Agen est une technopole de modèle Sophia-Antipolis », pour Sylvain Pineau, son directeur général.

En pratique, la mutation permanente est le quotidien de l'Agropole. « En Nouvelle-Aquitaine, la 2^{ème} région agricole française, un agriculteur ne gère que les crises ».

L'Agropole facilite notamment le passage de la production à la transformation, aide les start-up en agroalimentaire pour leur infrastructure et contribue aux moyens de la recherche, dans un contexte de forte concurrence internationale (États-Unis, Allemagne, en particulier dans le domaine technologique).



← « On a créé le référentiel unifié de sécurité économique et identifié les filières critiques », annonce Karine Amieva-Camos, déléguée à l'information stratégique et à la sécurité économiques de Nouvelle-Aquitaine (DISSE). Ce service est dédié à la protection des intérêts économiques, industriels et scientifiques français, selon des feuilles de route élaborées avec le Comité de liaison de sécurité économique (COLISE), et qui déterminent les actions prioritaires.

La sécurité économique comprend les volets réglementaire (contrôle des investissements étrangers en France, lois), financier (interventions capitalistiques de l'État), et soft (sensibilisation, échanges informels).

Elle a mis en lumière le *Plan France 2030*, doté de 54 Mds € sur 20 ans, afin de développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir, ainsi que le soutien à la transition écologique (décarbonation).

→ Pour Olivier Coussi, chercheur et maître de conférences hors classe habilité à diriger les recherches à l'Université de Poitiers, au sein de l'Institut d'administration des entreprises, « **la guerre économique est un fait, il faut faire territoire pour ne plus subir** ».

Le territoire est « *un construit social* » et il importe que personne ne décroche. **A cela, l'intelligence économique est la réponse**, notamment par le renseignement, l'influence, la protection du patrimoine, des projets collectifs dans l'espace géographique, ainsi que des réseaux et des règles.



→ Paul Lacroix est le président de THUCYA, une société girondine spécialisée dans la conception, le développement, l'édition et l'exploitation de logiciels et plateformes numériques dédiés à l'analyse et à l'exploitation de données, dans les domaines de la veille stratégique, de l'intelligence économique, du renseignement en source ouverte et d'aide à la décision.

Ce savoir-faire facilite la **compréhension et l'anticipation de l'évolution de l'environnement économique international** pour optimiser la réaction de l'entreprise.

© PH Dussel



© PH Dussel



← Déléguée *Financement court terme*, Clotilde Lavaud montre comment « ***Bpifrance accompagne les entreprises en créant un continuum de solutions en soutien de la base industrielle et technologique de défense*** ».

Cette banque publique d'investissement appuie les politiques publiques de l'État et des régions. En particulier, le *Fonds Bpifrance Défense* facilite l'investissement dans des entreprises françaises, voire européennes, qui répondent aux défis de souveraineté et de sécurité. Le Fonds soutient la recherche, l'innovation et les filières stratégiques d'avenir de la Défense.

En lien avec des cabinets de conseils et des organismes de formation, Bpifrance offre notamment un accompagnement adapté aux start-up, aux petites et très petites entreprises, aux PME et entreprises de taille intermédiaire de notre région.

→ Précisément, Jérôme Laplace, PDG du groupe de la région NGX ROBOTICS, voit « *le défi de changer les mentalités dans les domaines industriel, économique et technologique* ».

Son activité innovante est la robotique autonome et l'intelligence artificielle, notamment dans les secteurs agricoles, BTP et défense.

A côté de lui, Jean-Philippe Boisseaux a détaillé sa fonction de *Supplier Performance Management Director* chez Thales et ses liens avec les plus petites entreprises et sous-traitants.

Il a expliqué la problématique et les enjeux de l'approvisionnement dans un contexte de pression accrue pour augmenter la production.

© PH Dussel



© PH Dussel

← Chef de l'état-major de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, le colonel Arnaud Le Gal met en lumière **l'impératif de souveraineté dans les secteurs d'activités les plus stratégiques**.

Il encourage la territorialisation des activités du trinôme économique, dont le périmètre se veut très ouvert. Dans les départements de notre région, on signe ainsi successivement des conventions dans ce domaine, qui facilitent la connaissance mutuelle des acteurs et les actions communes.



Au total, cette deuxième *Journée défense et économie* a montré le dynamisme du trinôme économique et la fécondité du croisement des points de vue, renforcés par la conviction dont ont fait preuve les intervenants, pas tous mentionnés dans ces pages pour des raisons pratiques. Qu'ils en soient vivement remerciés.

De son côté, l'auditoire s'est montré attentif et pertinent dans ses échanges avec les intervenants dont on peut louer la sincérité. C'était en effet l'une des conditions pour que l'on puisse « *faire territoire* » et répondre à ce niveau aux grands enjeux économiques et de défense.

Création d'un fonds interrégional *Défense et Souveraineté*

Lors du Salon d'armement EUROSATORY, à Paris en juin 2026, Alain Rousset, Carole Delga et Loïg Chesnais-Girard, respectivement présidents des régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et Bretagne, ont annoncé la création d'un fonds interrégional *Défense et Souveraineté*.

Le fonds, qui vise le développement, la consolidation ou la transmission des entreprises, et l'innovation technologique, pourrait s'élever à 150 millions d'euros, avec une contribution de chaque région de 25 millions d'euros et le soutien d'investisseurs institutionnels, d'industriels et de banques.

Il s'adresse principalement aux PME (petites et moyennes entreprises) et ETI (entreprises de taille intermédiaire) stratégiques de l'industrie civile et militaire et de la défense. Il s'agit de renforcer leurs capacités de financement et de contribuer à la montée en cadence industrielle.

Ces trois régions rassemblent plus de 1 300 entreprises de la base industrielle et technologique de défense française. A elle seule, la Nouvelle-Aquitaine compte environ 550 entreprises et 40 000 emplois.

C'est à l'Agropole d'Agen, au cœur de l'industrie agroalimentaire, que s'est réuni le trinôme économique de Lot-et-Garonne, le 1^{er} juillet 2026, en présence de plusieurs membres de notre association.

Après une conférence de Stéphane Linou, expert en sécurité alimentaire et promoteur d'une agriculture paysanne, sont intervenus le préfet de Lot-et-Garonne Bruno André, le général Stéphane Canitrot (Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest) et notre président Jean-François Morel.



© Guilaine Dourneau

↑ De gauche à droite, le préfet de Lot-et-Garonne, le président de la CCI départementale, la présidente du conseil départemental, notre vice-président délégué Lot-et-Garonne, la présidente de la chambre départementale d'Agriculture, le colonel chef de corps du 48^e RT d'Agen, le général Adjoint Engagement (ZDS-SO) et le président de notre association.

En s'appuyant sur cet événement, **notre association a contribué à intégrer au sein du trinôme économique de Nouvelle-Aquitaine, marqué par les secteurs industriels, les questions liées à l'agriculture et à l'agroalimentaire, et ses enjeux de sécurité.**

Signature de la convention du trinôme économique de Gironde



© Bruno Langrognnet

Le 23 juin 2026, le général Stéphane Groën (Officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest), Patrick Seguin (président de la CCI Bordeaux Gironde), la préfète de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde Sophie Brocas et notre

vice-président et vice-président délégué Gironde Patrick Giordan ont signé la convention pour ce département, au siège de la technopole Bordeaux Technowest, pôle d'excellence de la filière Aéronautique-Spatial-Défense sur la Métropole.

Comme les autres conventions départementales, celle-ci vise à territorialiser les actions du trinôme économique en Gironde, après les signatures des conventions en Lot-et-Garonne, Dordogne et Pyrénées-Atlantiques cette année. La convention du trinôme économique des Landes est programmée cet automne.



© Bruno Langrognnet

Départ du général Stéphane Groën, Officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et commandant territorial de l'Armée de l'air et de l'espace

A l'Hôtel du Quartier général, le 25 août 2026, dans une atmosphère détendue, le général Stéphane Groën a retracé les grandes lignes de son action dans les deux hautes responsabilités qu'il a exercées concurremment pendant deux ans.

Le général a pris soin de remercier chacun de ses nombreux partenaires de la région, en mentionnant notre association comme l'un des acteurs qui a notamment contribué aux avancées dans les domaines du trinôme académique et du trinôme économique.



Dans ses propos, il ressortait la facilité de contacts avec les autorités et services de l'État, de la région et de la ville, ainsi que les associations et organismes de toutes sortes. Cela a permis en particulier une réaction d'ensemble coordonnée lors des grands incendies de cet été en Gironde et dans les Landes.

Pour notre part, nous avons noué avec le général Stéphane Groën, son état-major et ses services, une belle relation de proximité et de confiance, qui s'est révélée productive. Au total, ses belles qualités humaines et professionnelles ont honoré ses fonctions et fait grandir tous ceux qui ont travaillé pour et avec lui.

Nous souhaitons à ce grand chef militaire, qui porte désormais 5 étoiles, tout le succès dans ses nouvelles fonctions d'inspecteur général de l'Armée de l'air et de l'espace.

JFM

Cérémonie de prise de fonction du général Cyrille Duvivier, Officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et commandant territorial de l'Armée de l'air et de l'espace

Le 1^{er} septembre 2026, devant le Monument aux morts de Bordeaux, s'est déroulée la cérémonie d'installation du général de corps d'armée aérienne Cyrille Duvivier comme Officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et commandant territorial de l'Armée de l'air et de l'espace, en présence des hautes autorités civiles et militaires de la région.

Lors du cocktail qui a suivi, le général Duvivier, qui vient de diriger la Direction de la sécurité aéronautique de l'État, a évoqué sa jeunesse à Bordeaux et le plaisir de se retrouver dans notre région pour conduire les missions assignées avec tous les organismes appropriés. Il a notamment évoqué le partenariat avec notre association dans le trinôme académique et le trinôme économique.

Nous nous réjouissons de travailler avec lui et lui souhaitons tout le meilleur dans ses nouvelles responsabilités.

JFM



Passation de commandement à la Base aérienne 204 de Mérignac-Beauséjour



Le 25 août 2026, le général Stéphane Groën, dans sa fonction de commandant territorial de l'Armée de l'air et de l'espace, a fait reconnaître le colonel Laurent Savio comme commandant de la BA 204.

Venu de la Direction de la maintenance aéronautique, à Paris, il succède au colonel Christophe Grandclément avec qui ce fut un plaisir de travailler.

Le Bulletin de mai 2026 avait notamment proposé un article de Jean-Pierre Mercier sur cette base sans avion mais résolument tournée vers le ciel, puisque le site de Beauséjour était, jusqu'à la Révolution, la villégiature des archevêques de Bordeaux et désormais une base technique indispensable au vol des différents avions de l'Armée de l'air et de l'espace.

Cet été, elle s'est illustrée aussi en réparant dans des délais très courts des véhicules des pompiers de l'air engagés contre les mégafeux de la région.



Nous présentons tous nos vœux de succès au nouveau commandant de la Base aérienne 204 « Commandant Caroline Aigle ».

Restitution des travaux du Cycle d'études supérieures Défense et Aérospatiale (CESDA)

Invité par le général (2S) Jean-Marc Laurent, directeur exécutif de la chaire défense et aérospatiale, qui pilote le cycle, notre président Jean-François Morel a fait partie du jury chargé d'évaluer les travaux de quatre groupes de jeunes cadres à haut potentiel, issus de l'industrie, du droit, de l'Armée de l'air et de l'espace et de la fonction publique, en fin d'année universitaire.

Les travaux consistaient en une étude stratégique sur des sujets géopolitiques, technologiques et industriels, une note de position pour une haute autorité, une courte vidéo et une restitution orale de groupe.

Tout cela a nourri des échanges de très haute tenue, avant de procéder à la gratifiante remise de diplômes.



Sur notre agenda

→ **9 septembre 2026** : Petit-déjeuner avec Renaud Gaudeul, procureur de la République de Bordeaux, à Bordeaux.



← **13 octobre 2026** : Journée nationale *Résilience*, sur le thème Forêt/Bois, associant les trinômes académique et économique, à Captieux (Gironde).

→ **15 octobre 2026** : Tournoi de bridge au bénéfice des blessés des Armées, à Bordeaux (à confirmer).



← **19 octobre 2026** : Tables rondes sur le thème des *enjeux de la montée en cadence industrielle de la base industrielle et technologique de défense*, à l'École militaire, Paris, organisées par la commission *Économie de défense* de l'UNION-IHEDN.

→ **4 novembre 2026** : Séance du Trinôme économique des Landes sur le thème *Comment prendre en compte les enjeux de défense dans le milieu économique ?*, à Mont-de-Marsan.



← **14 novembre 2026** : Forum des études de l'UNION-IHEDN, à Nantes.

→ **18-19-20 et 25-26 novembre 2026** : Séminaire d'actualité stratégique, organisé par notre association à Bordeaux.



Organisé à l'École nationale supérieure des arts et métiers de Bordeaux-Talence, notre *Séminaire d'actualité stratégique* s'adresse à toute personne, membre ou non de notre association, qui souhaite faire un point des principaux enjeux et défis nationaux et internationaux avec de hautes autorités, experts et chercheurs, dans les domaines de la sécurité et de la défense.

Le séminaire comprend des conférences, une visite de site et des travaux réalisés en comités.

Il permet notamment à nos membres associés d'accéder au statut de *membre associé qualifié*, qui confère le droit de vote à l'instar des membres titulaires.

ARMEMENT, INDUSTRIE & ÉCONOMIE

La cybersécurité, vue du droit : une question de conformité

Enjeux et précautions organisationnelles dans l'entreprise

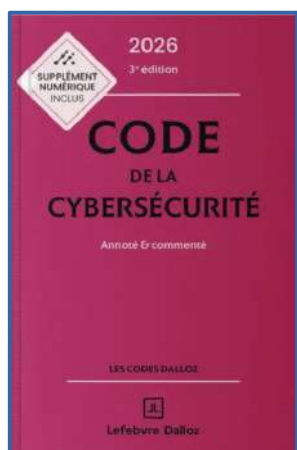
Le *Code Dalloz de la cybersécurité*¹ est un ouvrage de premier plan pour les professionnels. Il donne les clés dont le juriste a besoin pour organiser la défense et la réponse, face aux attaques qui se sont multipliées, principalement après la période du COVID.

- La première partie contient principalement des règles de conformité (*compliance*)² ;
- la deuxième partie, essentiellement pénale, contient le catalogue de droit pénal spécial où sont répertoriées toutes les infractions relatives au domaine ;
- la troisième partie porte sur la cyberdéfense, énonciation de règles relatives à la défense dans le secteur informatique.



De plus, les participants à la rédaction de ce code reprennent la réglementation tant française qu'européenne et internationale, ainsi que les règles d'éthique dont nous voyons l'application en France. Autant dire que les normes applicables dans ce code sont en bonne partie des règles de conformité, même au-delà de ce que nous avons pu écrire sur ce sujet à propos du Code de la « *compliance* »³.

Il n'empêche que plus des deux tiers du Code sont des règles de conformité, destinées à mettre en œuvre les trois objectifs fondamentaux en matière de sécurité : disponibilité, intégrité, confidentialité.



Rappelons que la réglementation sur la conformité prévoit des sanctions pour ne pas avoir réalisé les précautions déterminées pour prévenir des risques.

Bien sûr la technique est importante, mais le chef d'entreprise ne doit pas manquer de mettre en œuvre les règles d'hygiène informatique élémentaires dictées par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) et d'organisation adéquates.

Car avant tout, la cybersécurité est une question d'organisation de l'entreprise, qui implique : un audit préalable des systèmes⁴, la mise en place d'une charte informatique assortie de sanctions, la formation des collaborateurs de l'entreprise, avec rappels réguliers et audits de contrôle, la mise en place d'un plan de crise, pour faciliter la résilience de l'entreprise si elle avait à connaître une attaque.

Car dans 90 ou 95 % des cas, la cause principale des fuites de l'information est l'humain. Alors autant le personnel doit-il en avoir bien conscience et faut-il lui donner des clés pour ne pas se faire piéger.

Reste le problème numéro un, qui est l'application judiciaire des sanctions sur la cybersécurité, car le plus souvent, l'auteur des infractions se trouve à l'étranger. Ce qui ne simplifie pas les choses et qui fait forcément dépendre la solution du problème de la maturité judiciaire du pays où l'auteur de l'infraction est situé.

En effet la sanction implique avant tout, le repérage et l'identification des auteurs des dommages, puis leur poursuite, volonté que l'on ne retrouve guère dans les pays qui ont souvent commandité les attaques.

Mais il existe heureusement des accords internationaux qui fonctionnent et qui permettent de mettre en œuvre les sanctions, à travers les coups de filets spectaculaires dont nous parlent de temps en temps les médias. Il reste à espérer que notre diplomatie développera ces accords pour assainir le cyberspace, tant utile à chacun d'entre nous.

Plus que jamais il s'agit de prendre des précautions minimum : à cet effet et comme on l'a dit plus haut, il faut se référer aux règles d'hygiène informatique largement publiées par l'ANSSI. Ensuite, il s'agit de mettre en place au sein de l'entreprise une organisation minimum de l'utilisation de l'outil Internet.



Pour cela, la connaissance des précautions que le *Computer Security Incident Response Team* (CSIRT)⁵ commence à mettre en place à destination des PME et des TPE est la bienvenue. Et surtout, il faut le dire et le redire, la règle essentielle est de ne pas ouvrir de courriels ou de pièces jointes, dès lors que ceux-ci n'ont pas été identifiés avec certitude.

A ce titre, il faut se méfier d'emblée des textes illogiques (par comparaison entre le nom d'une personne que vous connaissez et sa formulation générale).

Ensuite il faut savoir résister à la curiosité, réflexe humain sur lequel comptent beaucoup d'attaquants pour pirater votre système ; et enfin, au besoin, vérifier la formulation de l'adresse courriel par un appel téléphonique.

Mais il est important que l'entreprise communique les instructions minimums de sécurité aux collaborateurs quand ils se trouvent devant leur écran, ce qui est loin d'être toujours le cas.

Comme on le voit, la cybersécurité dépend en grande partie de précautions organisationnelles qui sont à prendre dans l'entreprise, sans exclure bien sûr la technique minimum à mettre en place.

C'est d'ailleurs en ce sens que l'Union européenne a produit trois nouveaux textes que les entreprises – dont PME – comme les organismes publics doivent connaître : la directive NIS et surtout NIS 2 de décembre 2022, qui portent sur les risques informatiques et leur gestion ; le règlement DORA (2022/2554) qui concerne les organismes financiers ; et celui sur la Cyber résilience, qui concerne les fournisseurs de logiciels et de services informatiques sur des fonctions critiques ou importantes (2024/2847)⁶.

L'auteur de ces lignes se souvient de la première conférence qu'il a donnée en 2002 sur le sujet, en tant que commissaire de l'Air, à destination de jeunes officiers issus de grandes écoles, dont certains étaient persuadés que des systèmes informatiques pouvaient être complètement sécurisés. Certes, il existait déjà des pare-feux et autres antivirus, mais ceux-ci n'étaient pas inviolables.

Aujourd'hui encore, au moins 90 % de la protection passent par des mesures organisationnelles : mot de passe solide et changeant, précaution dans l'identification des mails reçus, formation minimum des salariés de l'entreprise, sauvegardes régulières, ... Et le *Code de la cybersécurité* est arrivé à point nommé, puisqu'il insiste comme nous l'avons dit plus haut, sur les mesures de conformité qui peuvent être facilement mises en œuvre par les entreprises elles-mêmes et pour un coût abordable.

N'oublions pas que toutes ces précautions sont essentielles pour lutter contre la menace qui pèse particulièrement sur les entreprises innovantes ou qui travaillent à l'international, ainsi que celles qui interviennent directement ou indirectement pour la Défense. Et la réponse à cette menace s'insère dans un dispositif plus large d'intelligence économique, car Internet est un moyen courant pour les adversaires d'aller récupérer des informations (fichiers clients, fichiers fournisseurs, calcul de marge, données comptables, etc.) ou plus généralement de savoir-faire.

Philippe Lemelletier

Avocat-associé – E.JURIS, Ancien commissaire en chef des Armées de réserve
Conseiller du commerce extérieur de la FRANCE

1. Code de la Cybersécurité, DALLOZ 2026.

2. Remarque précisée par le directeur scientifique du Code, M. le professeur Michel Sejean, lors d'une présentation de ce code à Bordeaux.

3. Voir article de l'auteur in *Revue financière*, de juillet-août 2022, n°250.

4. Couplé à la détermination des informations à protéger.

5. Voir aussi le référentiel Cyber France qui liste des mesures concrètes.

6. On citera aussi les règlements, en projet ou adoptés, suivants : Digital Omnibus, Data Act, IA Act et inévitablement, le Cloud Act (2018), loi américaine d'application extraterritoriale.

PUBLICATIONS & EXPOSITIONS

Rapport Schuman sur l'Europe *L'état de l'Union 2026*

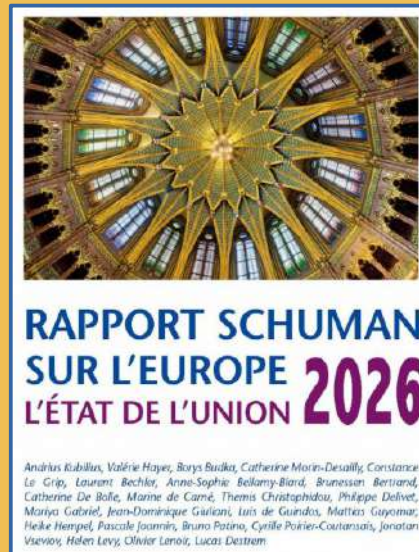
Fondation Robert Schuman, éd. Hémisphères

En couverture, le dôme du Parlement hongrois, comme un soleil levant après le changement de majorité politique. « *L'Europe n'a jamais changé autant et aussi vite que ces cinq dernières années. Les événements en sont les moteurs* », écrit le directeur Jean-Dominique Giuliani dans *Le grand tournant*.

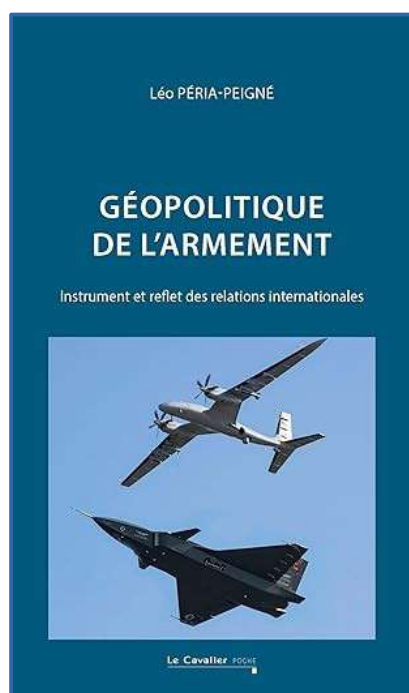
Tout l'objet du Rapport est de déterminer dans quelle mesure l'Europe prend ce tournant, sous contrainte extérieure et sous la menace de la Russie et même de « *notre ex-allié américain* » à plusieurs égards, sous le regard attentif de la Chine.

Le Rapport examine les défis de la souveraineté européenne, avec notamment le commissaire à la défense, la stratégie maritime européenne et les enjeux d'une Europe compétitive (stabilité financière,

intelligence artificielle, cohésion en particulier). Redéfinir la plus-value européenne, développer la souplesse et le pragmatisme, déréglementer sans déréguler sont identifiés parmi les défis européens majeurs pour se projeter dans le futur.



Jean-François Morel



Géopolitique de l'armement *Instrument et reflet des relations internationales*

Léo Péria-Peigné, éd. Le Cavalier poche

Chercheur à l'IFRI et spécialiste des industries de défense, Léo Péria-Peigné présente une grille de lecture originale des relations internationales, à travers le prisme de l'armement.

Il formule sa thèse en définissant l'armement comme « *un objet social, juridique et commercial, expression de la stratégie d'un État et enjeu diplomatique entre adversaires et partenaires* ».

Cette définition rompt avec une vision purement technique ou militaire pour mettre en évidence ses autres dimensions : à la fois marqueur de souveraineté, levier industriel et instrument de politique étrangère. Pour étayer cette thèse, l'auteur commence avec une perspective de longue durée : de l'âge de bronze à l'âge du drone, il démontre que l'évolution de l'armement est consubstantielle à celle des sociétés.

L'armement ne façonne pas seulement les guerres, il façonne aussi les États, les économies et les rapports de puissance, comme les sociétés et leurs besoins façonnent en retour l'armement. L'auteur cartographie ensuite les acteurs contemporains pour montrer comment l'armement structure aujourd'hui les relations internationales : qui produit, qui exporte et comment se forment les rapports de dépendances.

Il interroge également la place croissante des nouvelles technologies dans *la géopolitique de l'armement* ; drones, cyber, IA, quantique... et ce qu'elles impliquent pour la souveraineté des États. Des questions au cœur des enjeux stratégiques contemporains auxquels la France et l'Europe font face.

C'est l'ouvrage parfait pour comprendre les logiques de puissances derrière la production d'armes et comment le fournisseur se trouve aussi important que celui qui combat avec ses armes.

Augustin Gagnez, stagiaire à l'AA IHEDN AQUITAINE

Bulletin AA IHEDN AQUITAINE, septembre 2026